

SÉANCE ORDINAIRE DU 7^E JOUR DE SEPTEMBRE 2021

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme, tenue le mardi 7^e jour de septembre 2021 à 19h30, à la salle du conseil municipal, au 138, rue Principale, Saint-Adelme avec public.

SON PRÉSENT

M. le maire
MM. les conseillers

Jean-Roland Lebrun
Clément Gauthier
Jeannot Marquis
Julien Ouellet

Mme les conseillères

Cynthia D'Astous
Johanne Thibault
Josée Marquis

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière

Anick Hudon

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Jean-Roland Lebrun ouvre la séance 19h33.

RÉSOLUTION #2021-110

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Johanne Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour:

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux;
4. Présentation des comptes;
5. Engagement de crédit (dépenses);
6. Dépôt de la stratégie d'économie d'eau potable;
7. Allez en soumission pour l'achat d'un camion de service;
8. Préparer le terrain pour l'Écolo-Parc;
9. Allez en soumission pour la rénovation du Centre Municipal de Saint-Adelme;
10. Changement du réservoir d'eau chaude (lettre du comité de développement);
11. Ne pas charger de location pour le Club des 50 et + (1 200\$);
12. Achat du sable d'hiver;
13. Débroussaillage de bordure de chemins 6^e rang Est pour environ 4 heures à 80\$/heure;
14. Période de questions (pour les citoyens seulement et non pour les membres du conseil);
14. Fermeture de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-111

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2^{IÈME} JOUR D'AOÛT 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Adelme tenue le 2^e jour d'août 2021;

Il est proposé par Julien Ouellet, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2021 en apportant une précision à la résolution 2021-100 DÉROGATION MINEURE MOTEL LE MARQUIS « Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme accorde cette dérogation mineure conditionnelle que celui-ci fasse installer un réservoir intérieur du bâtiment muni d'une pompe pour régulariser la pression d'eau potable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-112

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DU 2^{IÈME} JOUR D'AOÛT (26 AOÛT)

La directrice générale et secrétaire-trésorière Anick Hudon dépose le procès-verbal de la séance ajournement du 26 août 2021 et demande simultanément dispense de lecture, les membres du conseil municipal en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance.

Il est proposé par Jeannot Marquis, et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ajournement du 26 août 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-113

APPROBATION DES COMPTES À PAYER, DES CHÈQUES ET DES SALAIRES ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME

Il est proposé par Cynthia D'Astous et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Adelme approuve la liste des comptes à payer au montant de quarante-trois mille six cent soixante dix et quatre-vingt-dix-sept cents 43 670.97\$ et les salaires payés au montant de cinq milles quatre cent trente-six et huit cents 5 436.08\$.

QUE ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Saint-Adelme, représentant un grand total de quarante-neuf mille cent sept et cinq cent 49 107.05\$.

QUE ces documents font partie intégrante du présent procès-verbal comme s'ils sont ici au long reproduits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Anick Hudon, DMA, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

RÉSOLUTION #2021-114

DÉPÔT DE LA STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Il est proposé par Johanne Thibault de prendre acte du rapport de la stratégie d'économie d'eau potable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-115

ALLEZ EN SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE

Il est proposé par Julien Ouellet de demander des soumissions pour l'achat d'un camion service le budget pour l'achat du camion est de 30 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-116

PRÉPARER LE TERRAIN POUR L'ÉCOLO-PARC

CONSIDÉRANT QUE la conception d'un parc intergénérationnel et écologique;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de louer pour trois ans une partie du terrain qui appartient à la SER des Monts;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire au frais de la municipalité d'aménager une partie du terrain soit de 100 pieds sur 180 pieds d'insérer dans la tranchée un tuyau en PVC de 15 pouces sur 180 pieds;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jeannot Marquis de préparer le terrain pour le parc intergénérationnel et écologique conditionnelle à une signature d'un protocole d'entente de 3 ans avec la SER des Monts, pour prendre effet de cette résolution il est autorisé pour la signature du protocole d'entente le maire et de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-117

ALLEZ EN SOUMISSION POUR LA RÉNOVATION DU CENTRE MUNICIPAL DE SAINT-ADELME

Il est proposé par Clément Gauthier d'aller en soumission pour la rénovation du Centre Municipal conditionnelle à l'octroi de la subvention de PRIMADA de 100 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-118

CHANGEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE (LETRE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT)

CONSIDÉRANT QUE le Comité de développement de Saint-Adelme a fait une mise à niveau de la cuisine ce qui a permis de constater que le chauffe-eau ne fonctionnait plus;

CONSIDÉRANT QUE le chauffe-eau appartient à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Johanne Thibault de supporter les frais pour son remplacement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-119

NE PAS CHARGER DE LOCATION POUR LE CLUB DES 50 ET + (1 200\$)

CONSIDÉRANT QUE le Club des 50 et plus de Saint-Adelme demande à la municipalité de bien vouloir accorder l'annulation des frais de 1 200\$ pour l'électricité de l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE cette demande découle du fait que le Club n'a pas pu faire les activités habituelles dues à la pandémie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Cynthia D'Astous et résolu d'annuler les frais de 1 200\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-120

ACHAT DU SABLE D'HIVER

Il est proposé par Julien Ouellet d'acheter 150 tonnes de gravier à 7\$/tonne chez la carrière à Béton provincial.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2021-121

DÉBROUSSAILLAGE DE BORDURE DE CHEMINS 6^E RANG EST POUR ENVIRON 4 HEURES À 80\$/HEURE

Il est proposé par Jeannot Marquis d'autoriser le débroussaillage de bordure de chemin 6^e rang Est pour environ 4 heures à 80\$/heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION #2021-122

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Johanne Thibault, et résolu :

DE lever la séance ordinaire du 7 septembre, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19h46 .

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Jean-Roland Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Roland, maire

*Anick Hudon, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière*